

la palme de Carrara, à ce moment, est affreuse, et le misérable, en proie à une fureur, effrayé des clameurs de mort qui grondent toujours autour de la malheureuse honnête, se précipite par le rétro, et après avoir pris d'une crise nerveuse qui dure plusieurs minutes, on lui donne des soins et on l'amène au bord du puis par lequel il a vu mourir sa femme. Il se précipite aussitôt, et une corde qu'il a attachée le corps de Lanureau, et, tandis qu'il tremble de tous ses membres, on le descend lentement vers le cadavre.

Les magistrats présents dans la chambrée pour le cadavre, et la Carrara, qui semble avoir été de son côté, ne font rien, mais, par le rétro, et d'un air qui apparaît à Lamare, une moule l'ordure par le feu; la carcasse on l'en bandage hermétique, les ferments se mettent au travail, on a vu dans une baignoire des conserves on fer blanc, les vingt-six mille francs du garçon de recettes.

Carrara est obligé de ramper dans des boyaux étroits pour aller chercher ces objets; sans sa douleur, on aurait rien retrouvé, tant ces cachettes étaient difficiles à déjouer.

L'assassin est ramené; il est épuisé; on lui donne un verre de vin; pendant ce temps se produit, dans l'écrou, un plour de femme Carrara, une secousse effroyable; les trois cadavres de ces femmes se dressent sur leurs pieds, se tordent les bras, se tortent le cou, et se débattent dans une agonie atroce; on leur serre le visage de ceux qui ont souffert; la malheureuse femme enroulé éprouvant ses enfants, désespérée, elle s'effondre, elle se précipite dans des gémissements affreux, et puis, soudain, elle parait par ces terribles émotions, elle roule évanouie et on est obligé de la relever et de la ramener à elle-même; la reconstitution du crime est presque achevée à ce moment.

Le matin, à 10 heures, un télégramme lui annonce le suicide de M. Hemper; le procureur de la République rentre précipitamment à Paris.

A trois heures, les constatations étaient terminées, et les époux Carrara, défilent.

Confrontation de Carrara et de sa femme
Paris, 11 décembre. — Avant que Carrara et sa femme fussent ramenés à Paris, M. Juge d'instruction, à propos d'un motif d'interrogatoire, avait dit à Carrara : « Tu ne pourras être admis à déposer qu'après avoir subi une confrontation avec ta femme. Si tu ne veux pas subir cette confrontation, si tu n'as pas de motifs valables pour te faire dispenser de la subir, tu n'as rien à dire. » Carrara a répondu : « Je ne refuse pas de subir cette confrontation. »

Le docteur Angier a constaté fait remarquer à Carrara, qu'il était impossible qu'il eût enlevé le corps en huit heures, surtout dans un appartement comme celui que le brasero dont il se sert. Après l'audition, Carrara a répondu, et, à ce propos, il a donné des détails horribles.

Il lui a passé plus de six mois pour arriver à faire disparaître le corps pendant six nuits, il a eu l'effroyable courage de pouvoir se faire un cadavre, à l'aide, il était caché dans une petite galerie, couverte de lui, ce qui restait du corps.

Chaque nuit, il revenait. La gaine saignée de tous les côtés, Carrara était obligé de se lever, d'aller chercher sur les mains. Puis, quand tout était calme, il ramena les doigts, les brisa par un ballot facile, et ramena la cendre sur le fumier de la chambrée. Les recherches faites par la justice ont permis de retrouver une partie de ces cendres dans lesquelles on a pu distinguer de minuscules fragments d'os.

Qu'advient-il de ces consultations prises aux graveurs par le comité monétaire? Aurons nous Mamzelle-Quatre-Sous? En tout cas, l'innovation paraît intéressante et limitée à la pièce de vingt centimes, l'expérience ne serait pas si dangereuse. Attention, nous serons bientôt fixés.

Le Congrès de la Démocratie Chrétienne
A LYON
Lyon, 11 décembre. — Hier soir, au meeting, M. Desgrès de Loth et Millet ont prononcé des allocutions. On a entendu les discours de M. Desgrès de Loth et de Millet. M. Desgrès de Loth a dit : « Le Congrès de la Démocratie Chrétienne est un événement d'importance capitale. Il nous donne l'occasion de nous réunir autour de principes qui nous unissent. »

Un débat a eu lieu sur la proposition de M. Desgrès de Loth, tendant à ce que les députés de la Démocratie Chrétienne fussent considérés comme députés nationaux.

LES TRAVAUX DE L'EXPOSITION
L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Desgrès de Loth, tendant à ce que les députés de la Démocratie Chrétienne fussent considérés comme députés nationaux.

Discours de M. Laffitte
M. Laffitte a prononcé un discours au sujet de la situation de la France au point de vue des travaux de l'Exposition.

LES ORDRES DU JOUR
Trois ordres du jour ont été déposés : 1° par M. Viviani, tendant à ce que les députés de la Démocratie Chrétienne fussent considérés comme députés nationaux; 2° par M. Desgrès de Loth, tendant à ce que les députés de la Démocratie Chrétienne fussent considérés comme députés nationaux; 3° par M. Laffitte, tendant à ce que les députés de la Démocratie Chrétienne fussent considérés comme députés nationaux.

UNE ARRESTATION ARBITRAIRE
M. Charney développe une interpellation au sujet d'une arrestation arbitraire par le parquet de la Rochelle.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
Le ministre des Travaux Publics a répondu à une interpellation de M. Desgrès de Loth.

LA SITUATION AU MADAGASCAR
Le ministre des Colonies a communiqué un télégramme au sujet de la situation au Madagascar.

LES RUSSÉS DANS LA MÉDITERRANÉE
Le ministre des Affaires Étrangères a communiqué un télégramme au sujet de la situation des Russés dans la Méditerranée.

encore de même; si l'ordonnance de non-lieu n'a pas encore été rendue, c'est que le juge n'a pu se prononcer. (Protestations violentes à l'extrême gauche.)

LE VOTE DU BUDGET
M. le ministre des finances demande, à la Chambre, pour la loi du budget, de décider qu'elle sera votée dans la semaine, à partir de lundi; la séance sera réservée à cet effet.

LES TRAVAUX DE L'EXPOSITION
L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Desgrès de Loth, tendant à ce que les députés de la Démocratie Chrétienne fussent considérés comme députés nationaux.

Discours de M. Laffitte
M. Laffitte a prononcé un discours au sujet de la situation de la France au point de vue des travaux de l'Exposition.

LES ORDRES DU JOUR
Trois ordres du jour ont été déposés : 1° par M. Viviani, tendant à ce que les députés de la Démocratie Chrétienne fussent considérés comme députés nationaux; 2° par M. Desgrès de Loth, tendant à ce que les députés de la Démocratie Chrétienne fussent considérés comme députés nationaux; 3° par M. Laffitte, tendant à ce que les députés de la Démocratie Chrétienne fussent considérés comme députés nationaux.

UNE ARRESTATION ARBITRAIRE
M. Charney développe une interpellation au sujet d'une arrestation arbitraire par le parquet de la Rochelle.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
Le ministre des Travaux Publics a répondu à une interpellation de M. Desgrès de Loth.

LA SITUATION AU MADAGASCAR
Le ministre des Colonies a communiqué un télégramme au sujet de la situation au Madagascar.

LES RUSSÉS DANS LA MÉDITERRANÉE
Le ministre des Affaires Étrangères a communiqué un télégramme au sujet de la situation des Russés dans la Méditerranée.

LES BUREAUX DU JOURNAL DE ROUBAIX
Les bureaux du Journal de Roubaix ont été transférés Grande-Rue, 71.

L'année 1897 s'en va
encore quelques semaines et elle aura vécu. C'est le moment de parler des obligations sociales, particulièrement à cette époque.

IL EST TEMPS
Cartes de Visite
Il est temps de renouveler sa provision, de faire ses commodes.

DE BON MARCHÉ
de superbes cartes en TYPOGRAPHIE et en LITHOGRAPHIE dans le plus court délai.

LES TRAVAUX DE L'EXPOSITION
L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Desgrès de Loth, tendant à ce que les députés de la Démocratie Chrétienne fussent considérés comme députés nationaux.

Discours de M. Laffitte
M. Laffitte a prononcé un discours au sujet de la situation de la France au point de vue des travaux de l'Exposition.

LES ORDRES DU JOUR
Trois ordres du jour ont été déposés : 1° par M. Viviani, tendant à ce que les députés de la Démocratie Chrétienne fussent considérés comme députés nationaux; 2° par M. Desgrès de Loth, tendant à ce que les députés de la Démocratie Chrétienne fussent considérés comme députés nationaux; 3° par M. Laffitte, tendant à ce que les députés de la Démocratie Chrétienne fussent considérés comme députés nationaux.

UNE ARRESTATION ARBITRAIRE
M. Charney développe une interpellation au sujet d'une arrestation arbitraire par le parquet de la Rochelle.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
Le ministre des Travaux Publics a répondu à une interpellation de M. Desgrès de Loth.

LA SITUATION AU MADAGASCAR
Le ministre des Colonies a communiqué un télégramme au sujet de la situation au Madagascar.

LES BUREAUX DU JOURNAL DE ROUBAIX
Les bureaux du Journal de Roubaix ont été transférés Grande-Rue, 71.

à l'armée » par le ministre de la guerre fait voté par cinq cent vingt-dix députés contre dix-huit.

IL EST TEMPS
Cartes de Visite
Il est temps de renouveler sa provision, de faire ses commodes.

DE BON MARCHÉ
de superbes cartes en TYPOGRAPHIE et en LITHOGRAPHIE dans le plus court délai.

LES TRAVAUX DE L'EXPOSITION
L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Desgrès de Loth, tendant à ce que les députés de la Démocratie Chrétienne fussent considérés comme députés nationaux.

Discours de M. Laffitte
M. Laffitte a prononcé un discours au sujet de la situation de la France au point de vue des travaux de l'Exposition.

LES ORDRES DU JOUR
Trois ordres du jour ont été déposés : 1° par M. Viviani, tendant à ce que les députés de la Démocratie Chrétienne fussent considérés comme députés nationaux; 2° par M. Desgrès de Loth, tendant à ce que les députés de la Démocratie Chrétienne fussent considérés comme députés nationaux; 3° par M. Laffitte, tendant à ce que les députés de la Démocratie Chrétienne fussent considérés comme députés nationaux.

UNE ARRESTATION ARBITRAIRE
M. Charney développe une interpellation au sujet d'une arrestation arbitraire par le parquet de la Rochelle.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
Le ministre des Travaux Publics a répondu à une interpellation de M. Desgrès de Loth.

LA SITUATION AU MADAGASCAR
Le ministre des Colonies a communiqué un télégramme au sujet de la situation au Madagascar.

LES BUREAUX DU JOURNAL DE ROUBAIX
Les bureaux du Journal de Roubaix ont été transférés Grande-Rue, 71.

Une conférence à la Société de Géographie
Samedi, à huit heures et demie, a eu lieu, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, une conférence organisée par la Société de Géographie.

La Contradiction et les Collectivistes
A propos des conférences organisées par l'Union Sociale et Patriotique dans lesquelles M. Chatteleyan refait péroratoire les décevantes doctrines du collectivisme, les citoyens de Roubaix ont décidé de se réunir pour discuter la question de savoir si la collectivisme est une utopie ou une science.

LES TRAVAUX DE L'EXPOSITION
L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Desgrès de Loth, tendant à ce que les députés de la Démocratie Chrétienne fussent considérés comme députés nationaux.

Discours de M. Laffitte
M. Laffitte a prononcé un discours au sujet de la situation de la France au point de vue des travaux de l'Exposition.

LES ORDRES DU JOUR
Trois ordres du jour ont été déposés : 1° par M. Viviani, tendant à ce que les députés de la Démocratie Chrétienne fussent considérés comme députés nationaux; 2° par M. Desgrès de Loth, tendant à ce que les députés de la Démocratie Chrétienne fussent considérés comme députés nationaux; 3° par M. Laffitte, tendant à ce que les députés de la Démocratie Chrétienne fussent considérés comme députés nationaux.

UNE ARRESTATION ARBITRAIRE
M. Charney développe une interpellation au sujet d'une arrestation arbitraire par le parquet de la Rochelle.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
Le ministre des Travaux Publics a répondu à une interpellation de M. Desgrès de Loth.

LA SITUATION AU MADAGASCAR
Le ministre des Colonies a communiqué un télégramme au sujet de la situation au Madagascar.

LES BUREAUX DU JOURNAL DE ROUBAIX
Les bureaux du Journal de Roubaix ont été transférés Grande-Rue, 71.

LES BUREAUX DU JOURNAL DE ROUBAIX
Les bureaux du Journal de Roubaix ont été transférés Grande-Rue, 71.